À PIED
À VÉLO
VILLE ACTIVE

Vélo Québec

Plan de déplacement

ÉCOLES NOTRE-DAME-DE-LOURDES et SAINTE-BERNADETTE

Commission Scolaire des Laurentides
Municipalité de Saint-Donat

À pied, à vélo, ville active est un programme visant à favoriser les déplacements actifs et sécuritaires dans les municipalités, notamment à proximité des écoles, afin d'améliorer la santé, l'environnement et le bien-être des citoyens.

Mandataire du programme dans votre région :

GPAT GROUPE PLEIN AIR TERREBONNE

Remerciements

Le Groupe Plein Air Terrebonne tient à remercier ses nombreux partenaires pour leur appui dans le développement de *À pied, à vélo, ville active,* programme visant à favoriser les déplacements actifs et sécuritaires dans les municipalités, notamment autour des écoles, afin d'améliorer la santé, l'environnement et le bien-être des citoyens. La réalisation de ce plan de déplacement n'aurait pu être possible sans le concours d'organismes et individus engagés pour l'amélioration de la santé et de la sécurité de nos enfants.

Nous remercions tout particulièrement la direction, le personnel, les parents et les élèves de l'école de Notre-Dame-de-Lourdes et Sainte-Bernadette pour leur précieuse collaboration.

À pied, à vélo, ville active est une initiative de Vélo Québec rendue possible grâce au soutien et à l'appui financier de Québec en Forme.

Le Groupe Plein Air Terrebonne remercie également les personnes suivantes qui ont collaboré au rapport d'études du plan de déplacement, dans la municipalité de Saint-Donat, région de Lanaudière.

Monsieur Richard Bénard, maire
Municipalité de Saint-Donat

Madame Sophie Charpentier, directrice du Service des loisirs sportifs et culturels
Municipalité de Saint-Donat

Madame Natacha Drapeau, régisseure aux loisirs
Municipalité de Saint-Donat

Monsieur Serge Villeneuve, directeur des parcs et des bâtiments
Municipalité de Saint-Donat

Madame Diane Piotte, directrice 2012-2013
Écoles Notre-Dame-de-Lourdes et Sainte-Bernadette

Madame Dominique Marenger, directrice 2013-2014
Écoles Notre-Dame-de-Lourdes, Sainte-Bernadette et Sacré-Coeur

Monsieur Martin Béland, directeur-adjoint
Écoles Notre-Dame-de-Lourdes et Sainte-Bernadette

Monsieur Bernard Béland, président
SanDonato véloclub

Madame Line Coulombe, conseillère saines habitudes de vie
Centre de santé et des services sociaux de Lanaudière

Table des matières

1. ÉTAT DE LA SITUATION 4

1.1 CARACTERISTIQUES DE L'ECOLE 4

Caractéristiques générales 4

Mise en contexte *6*

Caractéristiques physiques 7

Carte 1 : Répartition géographique des élèves 8

1.2 PORTRAIT GENERAL DU SECTEUR 9

Mise en contexte *10*

1.3 INVENTAIRE DES MESURES D'INTERVENTION (EXISTANTES ET PROJETEES) POUR LE TERRITOIRE DES ECOLES NOTRE-DAME-DE-LOURDES ET SAINTE-BERNADETTE 11

Tableau 1 : Identification des mesures en aménagement qui favorisent le transport actif 11

Tableau 2 : Identification des mesures de sensibilisation qui favorisent le partage de la route 12

Carte 3 : Localisation des mesures d'intervention (existantes et projetées) et des enjeux pour le territoire des écoles Notre-Dame-de-Lourdes et Sainte-Bernadette 13

2. ENJEUX ET PISTES DE SOLUTION 14

Carte 4 : Localisation des pistes de solutions pour le territoire des écoles Notre-Dame-de-Lourdes et Ste-Bernadette 15

3. SYNTHESE ET PRIORISATION DES PISTES DE SOLUTION SPECIFIQUES PAR L'ECOLE 16

REFERENCES 17

1. État de la situation

1.1 Caractéristiques de l'école

Caractéristiques générales

École Notre-Dame-de-Lourdes

495, rue Principale, Saint-Donat, J0T 2C0

Commission scolaire des Laurentides

Nombre d'élèves : 160

Nombre d'employés (personnel et enseignants) : 30

Type d'école : Verte Brundtland, primaire 1ère à 6e année

Transport scolaire : Oui Nombre d'élèves : 160 et 29 marcheurs

Nombre d'autobus/taxi(s) scolaire(s) : 6 autobus

Nombre de brigadiers scolaires adultes : 1

Nombre d'élèves qui fréquentent le service de garde : 50

Caractéristiques générales

École Sainte-Bernadette

492, rue Desrochers, Saint-Donat, J0T 2C0

Commission scolaire des Laurentides

Nombre d'élèves : 15

Nombre d'employés : Ils sont inclus avec l'école Notre-Dame-de-Lourdes

Type d'école : Verte Brundtland, pré-scolaire

Transport scolaire : Oui Nombre d'élèves : 15

Nombre d'autobus/taxi(s) scolaire(s) : Ils sont inclus avec l'école Notre-Dame-de-Lourdes

Nombre de brigadiers scolaires adultes : 1

Nombre d'élèves qui fréquentent le service de garde : Ils sont inclus avec l'école Notre-Dame-de-Lourdes

Mise en contexte

Avec l'appui des écoles Notre-Dame-de-Lourdes et Sainte-Bernadette qui reçoivent uniquement une clientèle de la municipalité de Saint-Donat, le Groupe Plein Air Terrebonne, mandataire de Vélo Québec pour la région de Lanaudière, propose aux administrations scolaires et municipales des moyens qui permettent de favoriser les déplacements actifs, notamment à proximité des écoles. Le but est d'améliorer la santé, l'environnement et le bien-être des élèves et de leurs parents. Dans cette optique, les écoles primaires ont été visitées lors d'une marche exploratoire qui permettait d'identifier les obstacles au transport actif et d'analyser les stationnements de vélos.

Il n'y a qu'une seule direction pour administrer l'ensemble des établissements scolaires de Saint-Donat. Il est à noter qu'un enfant de 1ere et 2e année du primaire a droit au transport scolaire, s'il demeure **à plus de 500 mètres** de marche de l'école. Quant aux élèves de 3e, 4e, 5e et 6e année, la distance est **à plus de 1600 mètres**. Les distances de marche approximatives pour se rendre à l'arrêt d'autobus sont de **200 mètres** pour un élève de 1e et 2e année du primaire et **500 mètres** pour un élève de 3e, 4e, 5e et 6e année. Quant aux élèves de la maternelle qui fréquentent l'école Sainte-Bernadette, ceux-ci sont transportés par autobus. Cependant, certains élèves doivent marcher de leur résidence familiale pour se rendre à l'arrêt d'autobus. Les chemins privés ne sont pas desservis et ne sont pas pris en considération dans le calcul des distances de marche de l'élève. La distance doit être calculée à partir du chemin public. Si l'élève habite une rue sans issue, ou un endroit difficile d'accès où l'autobus ne peut circuler ou effectuer de virage sécuritaire, la distance de marche pourrait être supérieure aux distances indiquées ci-dessus.

Par ailleurs, il a été soulevé qu'une crainte était ressentie chez les parents à l'effet que la cour d'école n'était pas complètement clôturée.

Il y a vingt-neuf élèves qui peuvent marcher pour se rendre à l'école et parmi les membres du personnel qui sont au nombre de trente, deux sont des marcheurs. Plus de 80% des employés résident dans la municipalité de Saint-Donat.

Une marche de repérage a été effectuée le 29 mai 2013.

Visite effectuée par Lucie Chaumont
Groupe Plein Air Terrebonne
1150, côte Boisée
Terrebonne (Québec) J6X 4R8
Tél. 450-471-1933 poste 707

Caractéristiques physiques

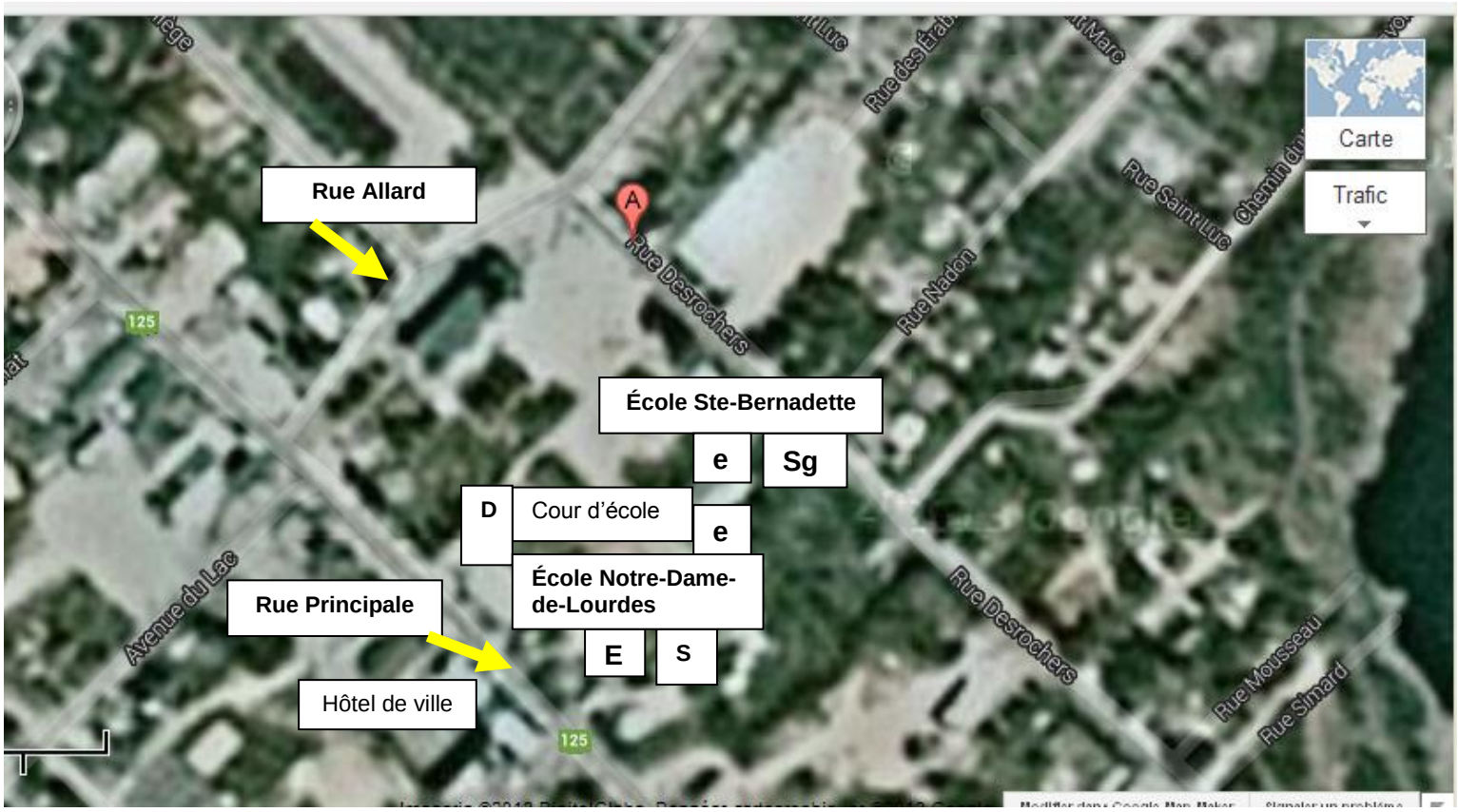

Source Google Map (L'image ne pouvait être plus claire)

LÉGENDE

E : entrée principale
e : entrée des élèves
Sg : entrée du service de garde
D : débarcadère scolaire
S : stationnement support à vélos

Carte 1 : Répartition géographique des élèves

Premier Rayon de 500 pieds
Deuxième Rayon de 1000 pieds

1.2 Portrait général du secteur

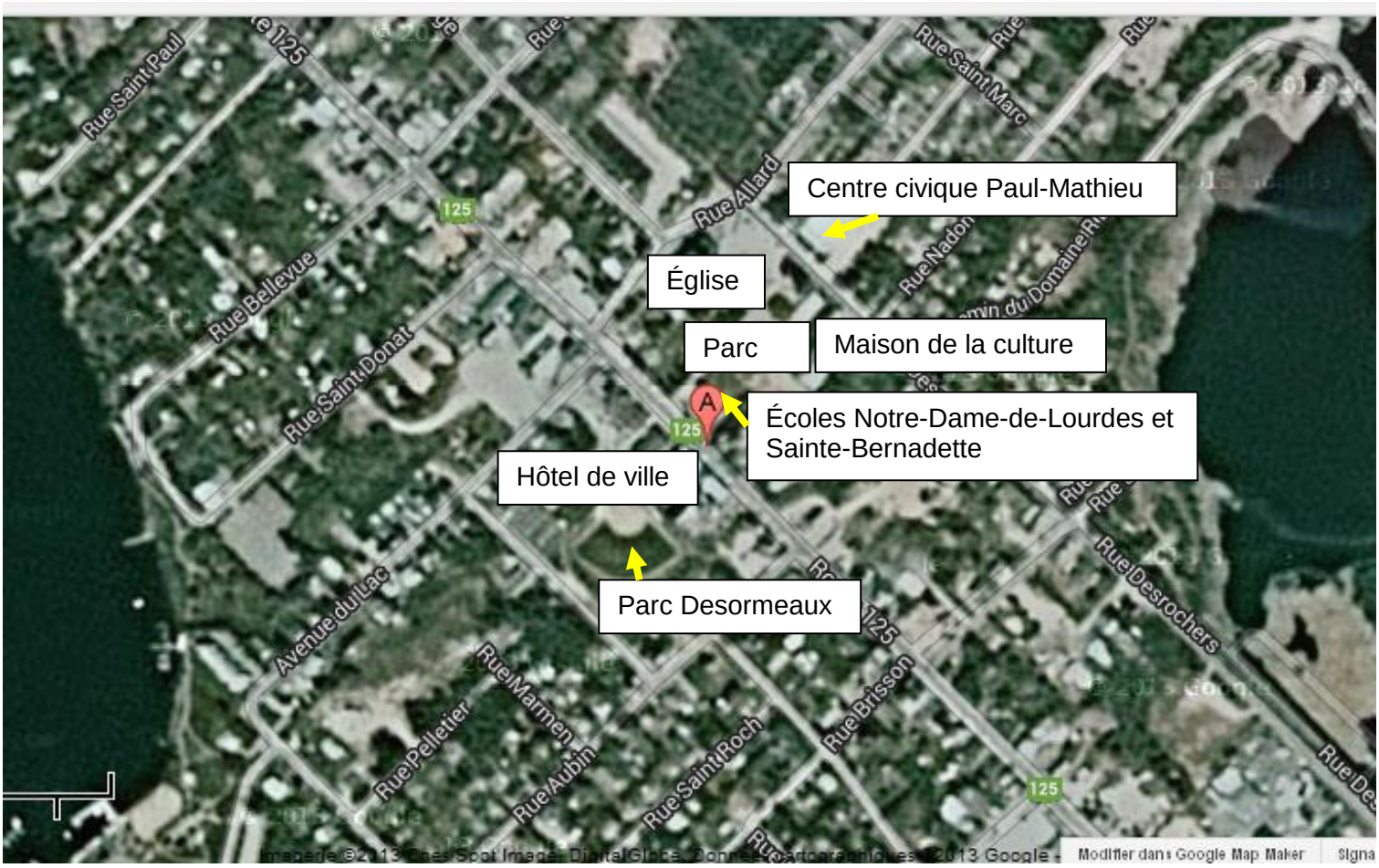

La Municipalité de Saint-Donat est reconnue pour ses richesses paysagères et attire ainsi de nombreux touristes. La population de Saint-Donat se chiffre à 4 152 habitants et avec les villégiateurs, on estime cette population au près de 12 000 personnes. Les écoles sont situées au cœur du village, entourées de commerces de service, d'édifices municipaux comme l'hôtel de ville, la bibliothèque municipale, l'aréna ainsi que des parcs récréatifs. La rue principale, qui est une artère provinciale (route 125) offre un milieu de vie dynamique pour les piétons et cyclistes par l'aménagement de mobilier urbain (lampadaires, bancs, supports à vélos) et les incite donc à adopter le transport actif. Pour assurer la sécurité des élèves, une brigadière est positionnée à l'entrée de la ruelle de la cour d'école et de la rue Principale (route 125).

Mise en contexte

La Municipalité a démontré un grand intérêt, par l'entremise de monsieur le maire Richard Bénard et madame Sophie Charpentier, directrice du Service des loisirs sportifs et culturels, de participer au programme *À pied, à vélo, ville active* ! La municipalité de Saint-Donat s'engage déjà à offrir à ses familles un environnement sécuritaire et porte une attention particulière à la sécurité des enfants qui fréquentent les lieux publics.

D'ailleurs, des politiques environnementales et familiales sont adoptées en ce sens par la municipalité. Pour ce qui est de la politique environnementale, les objectifs sont de réduire les émissions de gaz à effet de serre tout en favorisant le transport alternatif. À cet effet, en voulant minimiser la circulation automobile aux abords de l'école, cela contribue grandement à la qualité de l'air.

Une particularité se présente pour la municipalité de Saint-Donat à l'effet que la piste cyclable devient une piste de motoneige de décembre à avril. Ainsi, les cyclistes et marcheurs n'ont pas accès à la piste entre 7 h et 22 h. Ils doivent traverser la rue Principale pour utiliser le trottoir de façon sécuritaire.

1.3 Inventaire des mesures d'intervention (existantes et projetées) pour le territoire des écoles Notre-Dame-de-Lourdes et Sainte-Bernadette

Tableau 1 : Identification des mesures en aménagement qui favorisent le transport actif

Emplacement	Intervention	Acteurs concernés	Réalisation	
Rue Principale et ruelle de l'école Notre-Dame-de-Lourdes	Brigadière	Administration municipale	Déjà réalisée	
Route 125 et entrée de la cour d'école	Aménagement d'avancées de trottoir et marquage de la chaussée pour traverse piétonnière	Administration municipale	Déjà réalisée	
Cour d'école	Aménagement des espaces de jeux et une aire de repos	Administration municipale, communauté, entrepreneurs, bénévoles et Commission scolaire des Laurentides	Déjà réalisée	

Emplacement	Intervention	Acteurs concernés	Réalisation	
Cour d'école et stationnement de l'église	Aménagement de bande piétonnière utilisée lors de l'embarquement ou débarquement des élèves.	Administration municipale et Commission scolaire	Déjà réalisée	
Rue Principale (route 125)	Aménagement de bancs, lampadaires et supports à vélos.	Administration municipale	Déjà réalisée	

Tableau 2 : Identification des mesures de sensibilisation qui favorisent le partage de la route

Emplacement	Intervention	Acteurs concernés	Réalisation	
Rues Desrochers, Principale et Allard	Installation de bollards "Cédez le passage au piéton". Le marquage de la chaussée pour la traverse piétonnière sera fait bientôt.	Administration municipale	Juillet 2013	

Carte 3 : Localisation des mesures d'intervention (existantes et projetées) et des enjeux pour le territoire des écoles Notre-Dame-de-Lourdes et Sainte-Bernadette

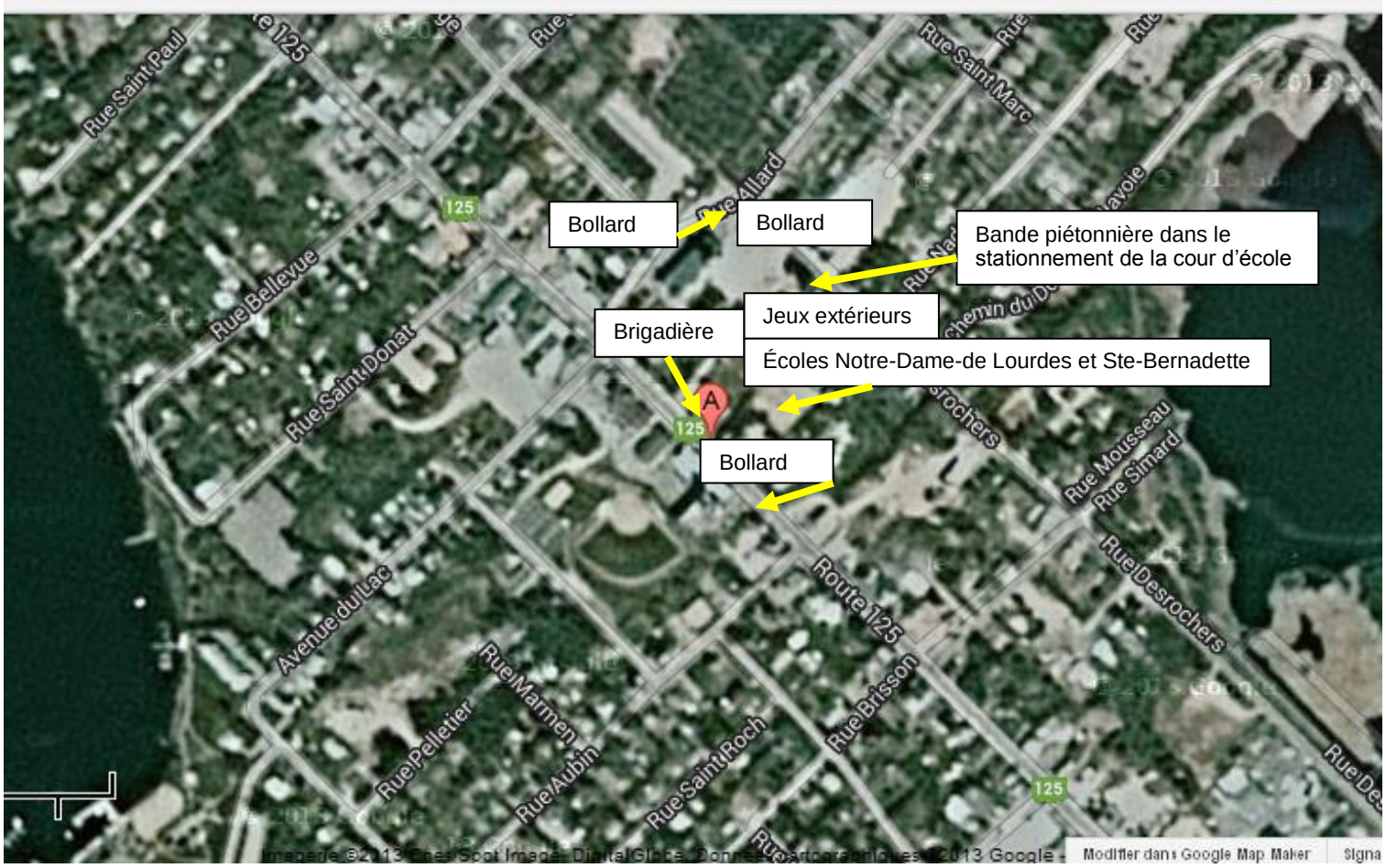

Source : Google Map

2. Enjeux et pistes de solution

Emplacement	Enjeux	École et commission scolaire	Municipalité ou MRC	Service de police
Rue Principale	La piste cyclable aménagée sur la rue Principale se termine à l'intersection de la rue Aubin		Installer un panneau d'arrêt conforme qui indique la fin de la piste cyclable au lieu d'un panneau peint au sol. Faire déboucher la piste dans la rue plutôt que sur le trottoir avec une possibilité d'aménager une saillie ou un bac à fleurs afin de sécuriser la transition piste cyclable/rue. Voir la possibilité de prolonger la piste cyclable en aménageant une bande cyclable ou une chaussée désignée, c'est-à-dire procéder au marquage avec vélo et chevrons sur la chaussée, indiquant ainsi le passage des cyclistes.	
Rues Principale, Allard, Desrochers	Déneigement et/ou chargement de la neige aux abords de l'école		Procéder au déneigement et/ou chargement de la neige le plus rapidement possible aux abords de l'école, mais à un autre moment plutôt qu'à l'entrée ou la sortie des élèves.	
Intersection rue Principale ainsi que rues Brisson et Simard	Durant l'hiver, le piéton et/ou l'étudiant ne peut emprunter une partie de la piste cyclable qui se trouve sur la rue Principale, parce qu'elle est réservée aux motoneigistes. Par conséquent, ils doivent traverser à nouveau la rue Principale à cette intersection.		Voir à ce qu'une traverse piétonnière soit aménagée en diagonale sur la rue Principale à partir de la rue Brisson pour rejoindre la rue Simard. Le passage est délimité par un marquage au sol, qui serait très visible et cela faciliterait la traverse des piétons et serait plus sécuritaire. Un bollard indiquant la priorité aux piétons pourrait être installé sur cette traverse.	
Rue Desrochers	Il n'y a pas de piste cyclable qui fait la boucle dans le quadrilatère de l'école (rue Principale, rue Allard, rue Desrochers et rue Simard)		Planifier une bande cyclable sur la rue Desrochers qui pourrait créer un environnement favorable au vélo.	

Carte 4 : Localisation des pistes de solutions pour le territoire des écoles Notre-Dame-de-Lourdes et Ste-Bernadette

Rue Saint Paul
125
Rue Allard
Rue Saint Marc
Rue Nadon
Chemin du Domaine-Rivière-Lavoie
Rue Bellevue
Rue Saint Donat
Rue Desrochers
Rue Simard
Route 125
Rue Brisson
Rue Pelletier
Rue Aubin
Rue Saint Roch
Aménager piste cyclable sur la rue Desrochers
Aménager bande piétonnière en diagonale sur la rue Principale de la rue Brisson vers la rue Simard
Installer un panneau d'arrêt indiquant la fin de la piste cyclable sur la rue Principale près de la rue Aubin au lieu d'un panneau peint au sol. Faire déboucher la piste dans la rue plutôt que sur le trottoir avec une possibilité d'aménager une saillie ou un bac à fleurs afin de sécuriser la transition piste cyclable/rue
ARRÊT

3. Synthèse et priorisation des pistes de solution spécifiques par l'école

Enjeu	Intervention	Acteurs concernés	École concernée
Le passage pour piétons est problématique à l'intersection de la rue Principale et des rues Simard et Brisson	Voir à l'aménagement d'une traverse piétonnière par le marquage au sol de larges bandes	Municipalité	Écoles Notre-Dame-de-Lourdes et Sainte-Bernadette
Les cyclistes n'ont pas accès à une piste cyclable sur la rue Desrochers qui fait partie du quadrilatère des rues aux abords des écoles	Aménager une bande cyclable afin de faire la boucle du quadrilatère (rues Principale, Desrochers, Allard et Simard)	Municipalité	Écoles Notre-Dame-de-Lourdes et Sainte-Bernadette
Les cyclistes hésitent à prendre une direction lorsqu'ils arrivent à la fin de la piste cyclable située sur la rue Principale	Dans un premier temps, installer un panneau d'arrêt indiquant la fin de la piste cyclable sur la rue Principale près de la rue Aubin au lieu d'un panneau peint au sol.	Municipalité	Écoles Notre-Dame-de-Lourdes et Sainte-Bernadette

Références

À pied, à vélo, ville active. Consultation en ligne : www.velo.qc.ca/villeactive

Opération vélo-boulot. Consultation en ligne : www.velo.qc.ca/veloboulot

Vélo Québec Association (2009). *Aménagements en faveur des piétons et des cyclistes – Guide technique*, Montréal, 168 p. Pour consulter la table des matières : http://www.velo.qc.ca/fr/expertise/publications-techniques

Vélo Québec Association. Mode d'emploi : stationnements pour vélos. Consultation en ligne : http://www.velo.qc.ca/documents/OVB10_stationnement.pdf